



HAL
open science

Licence Terre et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Terre et environnement. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02037385

HAL Id: hceres-02037385

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037385>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Terre et environnement

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la terre, environnement

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL), la licence *Terre et environnement* (TE) propose une formation générale en géosciences, dont la première année (L1) est commune avec la mention *Biologie/Biochimie* (portail SVT). En deuxième année (L2, toutes les disciplines des Sciences de la Terre sont abordées tant d'un point de vue pratique que théorique auxquels sont adjoints les grandes disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, etc.). La troisième année (L3), se décline en deux parcours distincts : 1) le parcours *Géosciences* - en partenariat avec l'École Normale Supérieure de Lyon - a pour finalité la poursuite d'études en masters recherche, mais peut également préparer à l'agrégation et 2) le parcours *Méthodes appliquées en géosciences* - MAG - permet une intégration dans des masters plus professionnels en Sciences de la Terre ou déboucher directement sur des emplois dans les domaines de la géologie.

Avis du comité d'experts

La licence *Terre et environnement* (TE) est une formation généraliste dont la première année (L1) consiste en un socle commun (portail SVT), peu détaillé dans le dossier ; la deuxième année (L2) donne des bases solides en Géosciences et en troisième année (L3) deux parcours distincts sont proposés : le parcours *Méthodes appliquées en géosciences* - MAG à finalité professionnelle et le parcours *Géosciences* à finalité master recherche. Le contenu des enseignements permet de couvrir l'ensemble des domaines de compétences concernés par la formation. L'organisation de la licence est claire, cohérente et répond aux objectifs affichés d'une orientation très progressive des étudiants, tout en permettant de nombreuses passerelles avec d'autres formations.

En L3 MAG, toutes les unités d'enseignements (UE) sont obligatoires afin d'obtenir des connaissances et des compétences en géologie appliquée. Par contre, la L3 *Géosciences* propose une grande diversité d'UE optionnelles permettant aux étudiants d'élaborer à la carte leur propre parcours. Cependant, aucune indication n'est donnée quant au seuil minimum d'ouverture de ces UE optionnelles et des dispositions prises lorsque ces seuils ne sont pas atteints. L'intégration d'UE transversales obligatoires (anglais, culture générale, etc.) et les nombreux stages de terrain complètent la formation. Le parcours MAG bénéficie d'un réseau d'entreprises contribuant à son rayonnement régional. Néanmoins, les liens avec les professionnels des milieux socio-économiques sont assez limités en dehors des stages en entreprise. Le parcours *Géosciences* bénéficie par contre d'un partenariat privilégié avec l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon, permettant une intégration progressive - via les laboratoires - aux différents domaines de la recherche fondamentale ou de l'enseignement (agrégation).

Le pilotage de la licence TE est assuré par une équipe de formation de 17 membres, composée d'enseignants-chercheurs, d'étudiants, de personnalités extérieures et, ce qui mérite d'être souligné, de personnels administratifs. Cette équipe se réunit deux fois l'an pour effectuer un bilan et faire évoluer la formation. L'équipe pédagogique comprend quant à elle 51 membres, tous enseignants-chercheurs ou chercheurs intervenant dans la formation. Elle se réunit en assemblée générale deux fois l'an sans que son rôle ne soit clairement précisé dans le dossier.

En L1, les 928 étudiants inscrits dans le portail SVT en 2011/2012 provenaient pour 80 % d'entre eux des académies de Lyon, de Grenoble et de Dijon. Les redoublants représentent 50 % de la cohorte d'étudiants en L1. Entre 30 et 50 étudiants intègrent la L2 *Terre et environnement*, et 90 % d'entre eux passent en L3. En L3 MAG les effectifs varient entre sept et 23 et en L3 *Géosciences* entre 23 et 39. Ces effectifs restent globalement stables, ce qui témoigne de l'attractivité de ces parcours. À l'issue du parcours MAG, 65 % des diplômés poursuivent leurs études en master et 20 % intègrent le marché de l'emploi comme technicien géologue. 95 % des diplômés du parcours *Géosciences* de L3

poursuivent en master recherche, ce qui est conforme aux objectifs visés. La promotion de cette formation se fait essentiellement via le Salon de l'étudiant et la journée de l'enseignement supérieur. L'insertion professionnelle est favorisée par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (CLIFE), mais un suivi est également réalisé au S2 par des enseignants.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Le rattachement de cette formation à un laboratoire d'excellence permet aux étudiants d'être en contact dès la L1 avec la recherche. Cependant, si les étudiants du parcours <i>Géosciences</i> doivent réaliser un stage de cinq semaines en laboratoire et assister à des séminaires hebdomadaires de recherche, les étudiants du parcours MAG, ne semblent pas bénéficier d'un tel environnement.
Place de la professionnalisation	Les étudiants sont sensibilisés à la professionnalisation en L1 et en L2, lors d'UE transversales (projet de l'étudiant), mais également en L3 avec les stages de recherche en laboratoire dans le parcours <i>Géosciences</i> ou en entreprise dans le parcours MAG.
Place des projets et stages	L'établissement propose de nombreux services et dispositifs dédiés à la recherche des stages et à l'insertion professionnelle. La formation impose un stage de 12 semaines en entreprise pour le parcours MAG, mais seulement de cinq semaines dans un laboratoire de recherche pour le parcours <i>Géosciences</i> . Les stages sont évalués par un rendu écrit et oral, ainsi que par une note du maître de stage pour les stages en entreprises. Les étudiants ont la possibilité de faire des stages hors cursus leur permettant une découverte des métiers pour favoriser leur intégration professionnelle, mais les modalités ne sont pas précisées.
Place de l'international	Une politique active de l'établissement, via la Direction des Relations Internationales, permet une mobilité internationale sortante et entrante à un-trois étudiants par an (en L3 seulement). La durée de cette mobilité n'est pas précisée.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les dossiers et les motivations des étudiants extérieurs à l'établissement désirant intégrer la L2 ou la L3 sont évalués par une commission pédagogique. Si aucune UE de remise à niveau n'est proposée pour l'intégration dans le parcours MAG, les étudiants entrant en L3 <i>Géosciences</i> bénéficient de deux UE de mise à niveau (maths et géologie) en fonction de leur cursus d'origine. Pour les étudiants sortants, une réorientation vers d'autres formations de l'établissement est possible en accord avec les responsables des deux mentions concernées. Un référent pédagogique est attribué à chaque étudiant de L1 et un système de tutorat est proposé. Au-delà, l'accompagnement des étudiants est effectué par deux enseignants référents du département des Sciences et Techniques et par les responsables de chacune des années de la licence.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il y a une adaptation des enseignements selon la politique générale de l'université notamment pour les personnes à mobilité réduite. Un challenge ambitieux vise à ce que l'ensemble des étudiants - à l'issue du master - possède un niveau B1 dans une langue étrangère. Cependant, les détails horaires ne sont pas mentionnés. La place du numérique est satisfaisante. On peut noter un nombre très important d'unités d'enseignement optionnelles (18) dans le parcours de la L3 <i>Géosciences</i> sans qu'aucune indication ne soit donnée quant à leurs seuils minimums d'ouverture et aux dispositions prises lorsque ces seuils ne sont pas atteints.
Evaluation des étudiants	Au niveau de l'établissement, une charte harmonise les modalités de contrôle des connaissances et la périodicité des réunions de jurys. Les règles de compensations fixées par le décret du 1er août

	2011 sont appliquées, mais précisent qu'une validation complète de la L1 et de la L2 est nécessaire pour entrer en L3, les dettes de crédits n'étant pas autorisées à ce niveau. À l'exception des stages terrains, toutes les UE sont évaluées intégralement sous forme de contrôles continus, sans seconde session.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun dispositif particulier n'est mis en place.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est effectué par l'observatoire de la vie étudiante de l'UCBL. Elle fournit statistiques et autres documents aux responsables de formation. Compte tenu des faibles effectifs de la licence TE, les responsables complètent certaines informations par des données recueillies directement auprès des étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement mis en place en 2013, comporte 16 membres (enseignants-chercheurs, BIATSS, étudiants et personnalités extérieures) qui se réunissent une à deux fois l'an pour évaluer la formation et la faire évoluer. Une évaluation de la formation est également réalisée par des questionnaires en ligne (non présentés), avec des taux de retour très variables (10 à 60 %). Une autoévaluation croisée avec l'Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS est une initiative à souligner.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Progressivité de la formation.
- Bonne lisibilité locale pour le parcours MAG et nationale pour le parcours *Géosciences*.
- Equipe pédagogique pluridisciplinaire.
- Evaluation sous forme de contrôles continus intégraux permettant une augmentation des taux de réussite.
- Insertion professionnelle d'environ 20 % des diplômés du parcours MAG.
- Accompagnement pour obtenir le niveau B1 en langue étrangère (à l'issue du master).

Points faibles :

- Les liens avec les milieux socio-économiques sont assez limités en dehors des stages en entreprise dans le parcours MAG.
- Les UE optionnelles sont trop importantes dans le parcours *Géosciences*, comme cela a été souligné dans la précédente évaluation de l'AERES.
- Absence de dispositif de suivi de l'acquisition de compétences.

Conclusions :

La licence *Terre et environnement* est bien structurée. Adossée à une solide équipe pédagogique et en partenariat avec l'ENS Lyon, elle propose une formation progressive en géosciences vers deux parcours en L3. Le parcours *Géosciences* dont l'objectif est clairement la poursuite d'étude vers des masters recherche possède une offre d'UE optionnelles encore trop importante, alors que le parcours *Méthodes appliquées en géosciences*, plus professionnalisant, mais avec des liens avec les professionnels des milieux socio-économiques encore trop discrets, est composé uniquement d'UE obligatoires.

Observations de l'établissement

Université Claude Bernard Lyon 1



Division des Études et de la Vie Universitaire
Bâtiment le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73

Fax : 04 72 44 80 05

Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

Licence Terre et Environnement : S3L1 160010040

**Le Vice-président du Conseil des
Etudes et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur le Directeur de la section des formations

Le responsable de la licence *Terre et environnement* (devenue *Sciences de la Terre* suite à la mise en œuvre des nouveaux intitulés nationaux à la rentrée 2014) et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES et n'ont pas d'observation à formuler si ce n'est que :

- le nombre d'UE optionnelles est certes élevé, mais ces UE n'étaient pas toutes ouvertes en fonction des effectifs. Leur nombre sera toutefois revu à la baisse pour la prochaine accréditation, ce qui va dans le sens des préconisations ;
- au sujet de l'observation "*le suivi de l'acquisition des compétences ne fait l'objet d'aucun dispositif particulier*", l'université est en effet consciente de cette faiblesse, et un travail de fond sur les compétences, les fiches RNCP et l'annexe descriptive du diplôme sera entamé à compter de l'automne 2015, mais d'ores et déjà le PEC (Portefeuille d'Expériences et de Compétences) est en cours de déploiement.

Nous nous emploierons à corriger ces points faibles et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU

Philippe LALLE